



14. Taille Guyot Poussard

Contexte :

Les maladies du bois, préoccupation technique majeure de la viticulture, entraînent des coûts importants. Les bonnes pratiques viticoles, lors de la taille, ont un rôle déterminant dans la pérennité et la fécondité du cep.

Objectifs de la formation :

- Analyser les causes du dépérissement de la vigne
- Pérenniser son vignoble par l'acquisition des principes de la taille Guyot Poussard
- Mesurer les incidences technico-économiques de cette pratique

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants :

Avoir une expérience de taille

Contenu :

- Notions de physiologie de la vigne
- Objectifs de la taille à court et long terme
- Les maladies du bois : conséquences de certaines pratiques
- Facteurs de mortalité des ceps et remèdes pour les pérenniser
- Principes de la taille Guyot Poussard
- Pratiques de la taille Guyot Poussard
- Etude comparée des coûts en fonction du temps de travail et des techniques choisies : complantation, greffage, curetage...

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des schémas explicatifs, des démonstrations et des mises en application, en effectif restreint chez des groupes de vigneron, afin d'ajuster sa pratique selon les besoins et les particularités parcellaires.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenante :**

Anne SIMON, Vigneronne et formatrice

Responsable de la formation :

Julie GROSS, chargée de formation continue

**Durée**14 heures
2 Jours
non consécutifs**Dates**

**Session 2016 : 6 décembre 2016 –
journée (pour tous)**
**7 et 15 décembre 2016 – demi-
journée (en sous-groupes)**
ou
**Session 2017 : 17 janvier 2017 –
journée (pour tous)**
**18 et 25 janvier 2017 – demi-journée
(en sous-groupes)**

**Lieux**

Rouffach et sites d'application

Tarifs 2017	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	190 € / jour

*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).